

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Bildung und Forschung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Candinas, Martin (cvp/pdc, GR) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bildung und Forschung, 2013*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Bildung, Kultur und Medien	1
Bildung und Forschung	1
Berufsbildung	1

Abkürzungsverzeichnis

OECD Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
SBFI Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
SEFRI Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

Allgemeine Chronik

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Berufsbildung

POSTULAT
DATUM: 27.09.2013
GUILLAUME ZUMOFEN

Un postulat Candinas (pdc, GR) a pour objectif de **garantir aux travailleurs âgés l'accès à la formation continue**. Ainsi, le Conseil fédéral est chargé d'étudier les mises à jour nécessaires en matière de formation, afin de limiter les risques de déqualification des travailleurs âgés. Pour le dépositaire, une telle mesure doit s'inscrire dans une politique de formation continue. Plus précisément, l'évolution démographique induit logiquement une augmentation du nombre de travailleurs âgés sur le marché du travail suisse. Si l'on estime qu'il est mieux de maintenir ces personnes à niveau, plutôt que d'aller chercher de la main-d'œuvre étrangère pour combler les besoins du marché du travail, alors il est crucial d'intégrer spécifiquement les travailleurs âgés au système de formation continue. En effet, les travailleurs âgés peuvent être mis sur la touche pour des problèmes d'inadéquation professionnelle, pour des raisons de réorganisation de l'entreprise, de suppression d'activité, ou encore d'évolution technologique. Pour l'initiant, il est préférable de corriger de tels risques. Le Conseil fédéral, favorable à un tel rapport, et surtout conscient du problème, a expliqué que de nombreux rapports étaient déjà en marche. Il a cité par exemple un rapport comparatif de l'OCDE sur les perspectives de travail des employés âgés, ou encore un projet du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) qui étudie si les offres de formation professionnelle continues permettent réellement aux adultes d'obtenir un diplôme. Le postulat a été adopté par le Conseil national.¹

1) BO CN, 2013, p.1747.